

**FSU**  
**Indre**

**Fédération**

**Syndicale**

**Unitaire**

**Bulletin de la section n°: 110**

34 Espace Mendès-France 36000 CHATEAUROUX

Tel : 02 54 60 09 96

Mail : fsu36@fsu.fr

Site internet: <http://fsu36.fsu.fr/>

mail CHSCT: chsct-fsu36@fsu.fr

## Pétain ... Coup nauséabond

S'il faut bien reconnaître que l'Etat major a joué finement sur la question d'honorer la mémoire des maréchaux dont Philippe Pétain, il faut bien faire ce constat: notre président s'est bien pris les pieds dans le tapis des commémorations.

Lui qui voulait se présenter comme le rempart européen à la peste brune, aux nationalistes, cette posture ne tient plus. Le 11 novembre a connu aussi quelques crispations avec la chanson de Craonne. Visiblement, reconnaître que cette guerre fut une boucherie et ce malgré tous les témoignages, les recherches des historiens ne passent toujours pas auprès de nos politiques et de l'armée.

Notre président n'est jamais à court d'idées ! Notre chanoine honoraire de St Jean de Latran se prépare à modifier la Loi de 1905 sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

Il y a comme un relant de IIIème République voire de Second Empire dans notre pays. Depuis la refonte du Code du travail, on voit bien les intentions du patronat. Rendre de nouveau corvéable les salariés et surtout rendre leurs situations plus précaires.

Les élections professionnelles sont une nécessaire et véritable occasion de réagir et de limiter cette mainmise totale de l'Etat sur nos conditions de travail et nos missions.

Alors votons avant qu'il ne soit trop tard!

Raphaël TRIPON – secrétaire départemental

CHATEAUROUX CTC

**P4**

LA POSTE

Dispense de timbrage

Déposé le: 29 novembre 2018

### SOMMAIRE :

- Page 1: Edito
- Page 2: Bilan du stage « santé, Travail »
- Page 3: Bilan des R.I.S SNUipp, focus sur les retraités
- Page 4: STAGE DU 29 JANVIER
- Page A: CHSCT D du 22 novembre
- Page B: Déclaration, motion

FSU 36 Bulletin de la section de l'Indre, n° 110 novembre 2018 -  
Trimestriel / Prix : 1€ - Directeur de publication : T. RENOARD  
Imprimé par nos soins - N° de commission paritaire : 0720S07427  
ISSN : 1165-8908- Routage 206/ DEOLS CHTX PPDC

## BILAN DU STAGE DU 20 NOVEMBRE



Mardi 20 novembre s'est tenu le stage organisé par la FSU au sein de l'amphi de l'ESPE, stage intitulé « Santé, travail : quand le travail devient insupportable. »

Ce stage était animé par Dominique Cau-Bareille, ergonomiste et maître de conférence à l'université Lyon 2 mais aussi membre de CHSCT et membre du Chantier travail de la FSU.

Au cours de cette journée et à la lumière des apports de la recherche, les personnels ont pu échanger, livrer ce qui a évolué dans leurs métiers, recouper des situations de travail.

La question sous-jacente est : Comment durer dans un métier qui nous met à mal ?

Dominique Cau-Bareille a voulu porter à la connaissance des stagiaires le point de vue de l'ergonomie. En voici un très court résumé.

« L'ergonomie repositionne la problématique de la souffrance au travail dans le contexte des conditions de travail et leur évolution. C'est une approche diachronique de la santé.

Il existe des facteurs qui construisent la santé mais aussi qui la déconstruisent. La santé est alors vue comme un processus. Processus évolutif qui se construit tout au long de la vie au travers des situations de travail passées comme actuelle.

Comment construire un système de travail qui favorise le développement des compétences, qui permette d'apprendre ? Le cœur du dilemme professionnel, c'est la mise en concordance des buts et des mobiles. Lorsqu'il y a trop d'écart entre buts et mobiles, il y a naissance de la souffrance au travail. Cette souffrance est d'autant mal vécue qu'il y a absence de débats au sein des évolutions de travail. »

Le nouveau management public individualise, isole et psychologise son discours au sein du travail afin de rendre l'individu seul responsable de sa situation. La question de la situation de travail n'est dès lors pas à interroger.

« Ce glissement du vocabulaire, ces injonctions font perdre le sens de ce qu'est notre métier ce qui amène la plupart à faire des « bidouilles » (inertie, suivi des prescriptions avec aménagement, non suivi...) mais ce genre d'accommodement a ses limites ( usure, atteinte à la santé, départ précoce à la retraite) et cela ne change rien à la prescription.

Quel serait les pistes d'actions ? Il faut revenir à ce qui justifie les bidouilles et réinterroger la prescription. Passer d'une réflexion épisodique à une pratique réflexive quasi-permanente. Mais cette posture ne peut s'entendre que si l'on aborde cette démarche à partir d'un collectif de travail.

Pour redevenir acteur de nos métiers, il y a urgence à recréer du collectif dans le travail. »

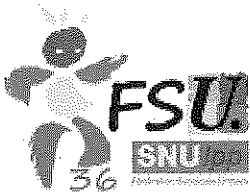
La fin de cette journée fut consacrée à l'action des CHSCT, son rôle, son fonctionnement, ses outils.

*En lien avec ce sujet :*

**Evelyne Bechtold-Rognon *Pourquoi joindre l'inutile au désagréable ? - en finir avec le nouveau management public* – éditions de l'Atelier – Institut de recherche de la FSU- 10€**



## BILAN DES R.I.S « Premiers secours »



Le SNUipp FSU 36 a proposé 3 réunions d'informations syndicales sur le thème de "Révision ludique et conviviale des gestes de premiers secours".

Ces formations se sont déroulées en 3 sessions, les 80 places disponibles ont été très vite épuisées.

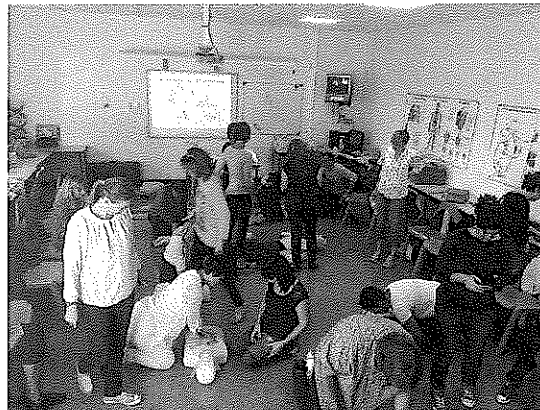
Au cours d'une formation de 3h, les stagiaires ont pu bénéficier de l'expertise de 2 formatrices diplômées et ainsi remettre à niveau leurs connaissances des gestes qui sauvent.

Nous sommes ravis que les formations que nous proposons connaissent un tel succès, 2 bémols cependant : Nous avons proposé ce thème parce que nous savons que nos collègues sont très en demande de ce type de formation ou de remise à niveau. Comment expliquer que nous, enseignants, soyons en charge de la sécurité des enfants ou même en charge de la formation PSC1 dans nos classes quand nous ne bénéficions d'aucune formation ni remise à niveau depuis la sortie de l'IUFM, voire même de l'Ecole Normale !

Nous avons été contraints d'organiser des sessions de 3h donc hors temps scolaire parce que l'administration ne dispose pas des moyens de remplacements nécessaires pour que ces formations se fassent sur temps scolaire ( donc plus long ).

Nous avons reçu des retours unanimes de collègues, chacun des participants a pleinement apprécié cette initiative du SNUipp FSU 36 et nous nous en félicitons.

Le SNUipp 36 est et restera à l'écoute des besoins des enseignants de l'Indre et mettra tout en place pour y subvenir.



## UN MOIS DE PENSION EN MOINS POUR LES RETRAITÉS !

D'avril 2013 à décembre 2018, les pensions auront été revalorisées de 0,9% alors que l'inflation a été de 4,4%. Cette hausse moyennée des prix à la consommation, on le sait, est inférieure à la réalité pour de nombreux retraités : augmentation des cotisations des mutuelles, des prix de l'énergie, ... Qui plus est, pour l'ensemble des deux années à venir 2019 et 2020, le gouvernement prévoit une revalorisation des pensions de 0,6%, alors que l'inflation prévue par des organismes officiels est d'au moins 4%. Au total, **la baisse de pouvoir d'achat est d'au moins 7%**, en réalité davantage, faites le compte, cela fait en gros **un mois de pension perdu en 7 ans !!!** Et pour la majorité des retraités qui ont subi l'augmentation de la CSG de 1,7 point, c'est bien plus qu'un mois de pension perdu en pouvoir d'achat !!!

Le 18 octobre à Châteauroux, les retraités étaient nombreux dans la rue, en interpellant le député Jolivet par une lettre ouverte lui demandant un débat public sur la situation des retraités. Aucune réponse à ce jour.

Le 9 octobre, puis le 12 novembre, les retraités étaient aux côtés des actifs et des étudiants : la politique de casse sociale de Macron concerne tout le monde, la raison évoquée par le gouvernement de ponctionner les retraités au bénéfice des actifs et des jeunes est un mensonge et un moyen d'opposer deux catégories de la population pour mieux régner au bénéfice des propriétaires de porte-feuilles bien garnis.

Restons mobilisés et unis, seul moyen de garder espoir pour la sauvegarde de notre modèle social.

Daniel Clémente, Secrétaire Départemental SFR-FSU36.

# STAGE DEPARTEMENTAL FSU

**MARDI 29 JANVIER**

INTITULE DU STAGE :

**« J'ai un/des élèves à la rue, élèves sans papier, comment agir dans mon école, mon établissement ? »**

**Intervenants: Cécile Ropiteaux SNUipp-FSU (Secteur droits et libertés) et le GISTI (Groupe d'Information et de Soutien des Immigrés)**

Lieu : en attente de confirmation

Amplitude Horaire: 8h30 à 16h30

**Public concerné: non-syndiqué-es de la FSU, syndiqué-es, tout enseignant, cpe, directeur-trice concerné-e, réseau associatif, citoyens**

**Comment participer?** Que vous soyez du 1er ou 2d°, vous devez en faire la demande manuscrite auprès de l'administration et remplir le document type d'exercice (documents téléchargeables sur le site FSU36)

**Signalez vous aussi auprès de la FSU en envoyant un mail à: fsu36@fsu.fr**

**Quand faire la demande? Avant le 21 décembre**

### Deux visions du monde du travail !

Cette fois nous avons touché le fond lors de ce CHSCT D où la FSU s'est retrouvée au banc des accusés avec des propos tenus de la part de l'UNSA complètement surréalistes, accrédités par l'administration évidemment trop contente d'avoir de véritables alliés ... Il faut dire qu'ils avaient été galvanisés par la réaction enflammée d'un chef d'établissement de leur camp très en colère, suite à un courrier syndical que nous avons adressé afin de rétablir la vérité ....comme c'est dommage !

OUI chers collègues ... jeudi dernier les membres FSU du CHSCT D ont frisé la crise cardiaque après avoir été traités de « briseurs de dialogue social » par l'UNSA.

... C'est un comble ...

NOUS ... membres de la FSU ... qui refusons catégoriquement que cette instance soit juste un espace d'enregistrement de la souffrance des personnels, qui n'arrêtons pas de dénoncer les faits, qui nous battons pour faire avancer les dossiers, qui pointons du doigt toutes les tentatives de dissimulation de remontée de fiches ...

Cela pourrait prêter à rire mais nous vous assurons que nous trouvons tout cela particulièrement inquiétant car il y a une volonté affichée de prendre l'ensemble des problèmes à l'envers pour nous les jeter en plein visage laissant place à l'injustice, à l'isolement des personnels, en résumé, à une seule loi possible: celle du plus fort.

Vous trouverez dans ce bulletin, accolé à cet encadré, notre déclaration et la motion, faisant suite au compte rendu de visite à Blaise Pascal. Nous tenons à vous faire partager la phrase du jour de l'administration lorsque nous avons refusé de le valider en dénonçant un résumé édulcoré.

La Secrétaire générale nous a répondu stoïquement : « non pas édulcoré ... mais objectivé »!!!

Tout est dit...

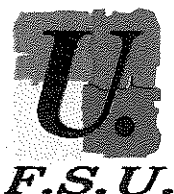
Les élections professionnelles pour le renouvellement de vos représentants dans les différentes instances vont avoir lieu. C'est un enjeu collectif important surtout dans cette période politique troublante.

La représentation syndicale est seule garante du respect des droits des personnels.

Face aux réformes libérales en cours et à la suppression programmée des instances comme les CHSCT, nous vous invitons à voter pour que nous soyons plus nombreux engagés au quotidien pour chacun(e) d'entre vous afin d'assurer une vraie défense sociale juste et équitable.

( Vous trouverez au verso notre déclaration ainsi que la motion déposée)





22 novembre 2018

## DECLARATION

**Madame la Présidente, mesdames, messieurs,**

Depuis sa création dans notre département, nous avons vu évoluer cette instance.

Il aura fallu du temps à l'administration comme aux représentants du personnel pour nous approprier son fonctionnement, ses missions, ses outils. Il aura fallu du temps également à une nécessaire formation car la culture du risque professionnel et des conditions de travail ne relevait pas d'une évidence puisque nous étions centrés essentiellement sur nos élèves. Pour ceux au quotidien qui sont la part invisible de l'Education Nationale, je veux parler des agents administratifs la chose ne coulait pas de source non plus.

Il aura donc fallu du temps pour que nous puissions saisir cette question de la santé au travail intrinsèquement liée aux conditions de travail.

Il aura fallu du temps pour obtenir un regard et une analyse des fiches RSST, il aura fallu du temps pour mettre en place des visites et faire entendre aux chefs d'établissements comme aux directeur-trices d'écoles que ces temps de visites n'étaient pas un temps d'inspection, un tribunal et l'exercice visiblement n'est pas encore entendu comme tel.

Pour la FSU, cette instance où nous siégeons n'est pas le lieu du pugilat mais bien un temps où nous nous devons vis-à-vis des enseignants, administratifs, agents, chefs d'établissement d'apporter des réponses sur des situations de travail, qui, si elles ne sont pas intolérables pour certaines sont anxiogènes. Réponses qui doivent être clairement exprimées sur des problèmes clairement identifiés. Le compte rendu de visite doit être donc fidèle à ce qui a été entendu, vu et des préconisations peuvent en découler.

Pour la FSU, nous nous refuserons toujours dans le cadre d'un groupe de travail préparatoire à un CHSCT d'ignorer certains propos tenus lors des temps d'échanges concernant nos visites d'écoles ou d'établissements et même si cela concerne une minorité d'individu.

Ignorer cette parole donnée serait valider le fait que certains salariés ont moins d'importance que d'autres.

Ce serait valider l'argument que des personnels sont « fragiles » et donc qu'il faut qu'il consulte impérativement.

Nous refusons cette psychologisation. Ce qui est en cause ici, ce n'est pas le fait d'aider une personne ou plusieurs qui ne vont pas bien, c'est le fait de réduire le problème à cette seule dimension, et d'exonérer de toute responsabilité l'organisation du travail.

C'est pourquoi pour être tout à fait honnête et quant à la restitution de visite aux personnels du Lycée Blaise Pascal, coller au plus près des témoignages, observations et ressentis, la FSU tient à préciser que ce compte rendu nous paraît édulcoré et nous ne le validerons pas.

### **Motion :**

« Pour couper court à tout autre envoi de courrier syndical, comme cela a été tristement le cas dans ce dossier, visant uniquement à répondre au manque de diffusion d'informations communiquées par le CHSCT D, la FSU demande à ce que soit envisagée une possibilité de transmission directe de la DSDEN à l'ensemble des personnels. »